



## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

### Réunion consultative sur la Prévention et Préparation contre la Pollution Maritime pour l'océan Indien occidentale dans le cadre des Accords MASE.

**5 mai 2021, Réunion virtuelle**

#### 1. Introduction

Le 5 mai 2021, le secrétariat général de la Commission de l'Océan Indien a réuni virtuellement et en marge du 6<sup>ème</sup> Comité de Pilotage, la première réunion incluant les pays de l'océan Indien occidentale sur la prévention et préparation contre la pollution maritime dans le cadre des accords MASE.

L'objectif de cette réunion était de suivre une des recommandations de l'atelier de Zanzibar du 3-5 mars 2020 et de la réunion des chefs des Etats Majors des pays signataires des accords MASE, qui s'est tenue dos à dos de l'exercice régional contre la pollution maritime à Antsiranana, Diego Suarez en 2019. Cet exercice organisé dans le cadre du programme MASE avait pour but d'améliorer la coopération et la préparation des pays signataires en cas d'incident de pollution marine et en même temps identifier les rôles que peuvent jouer les deux centres régionaux- le Centre de Fusion d'Information Maritime (CRFIM) et le Centre Régional de Coordination Opérationnelle (CRCO). Ces deux Centres sont les outils régionaux concrets issues des deux Accords MASE signés par les sept pays insulaires et côtiers de l'océan Indien occidentale : Comores, Djibouti, La France/Réunion, Kenya, Madagascar, Maurice et Seychelles. Cette réunion de consultation applique également une des décisions du 5<sup>ème</sup> Comité de Pilotage MASE qui consiste à faire le lien entre les acquis des précédents projets/initiatives régionaux pour une meilleure coordination. Dans ce cas précis, il s'agit des projets régionaux de « Lutte contre les déversements d'hydrocarbure » (1999 – 2004) et celui de « l'Autoroute Maritime » (2008- 2012) ; financés par la Banque Mondiale et mise en œuvre par la Commission de l'océan Indien.

#MASE Programme

*A Strong partnership for a safe and secure Maritime Domain*

With the participation of



Supported by



## Steering Committee of the 2 Regional Agreements MASE



La réunion s'est tenue sous la présidence de la République de Maurice, par le Secrétaire permanent du bureau du Premier Ministre, M. R.S. Sonea au titre de la présidence du Comité de pilotage des pays signataires des deux Accords MASE. La réunion a été suivie par tous les membres du COPIL MASE, ainsi que les pays impliqués dans les deux projets cités ci-dessus contre la pollution marine et l'autoroute maritime. Outre les pays signataire des accords MASE, les pays riverains notamment l'Afrique du Sud, le Mozambique, et la Somalie étaient présents ainsi que les représentants de IMO, de la Convention de Nairobi, du CRCO, du CRFIM et de l'Union Européenne, incluant l'EUNAVFOR Opération Atalanta et MSCHOA. La liste des participants en **annexe 1**.

## 2. Buts et Objectif

La rencontre avait pour objectif de discuter les étapes et la marche à suivre pour la concrétisation des recommandations de l'exercice grandeur nature tenue à Diégo-Suarez en octobre 2019 et de l'atelier de mars 2020 à Zanzibar sur la coopération et la préparation en cas d'incident de pollution marine dans le cadre de l'opérationnalisation de la composante 'Pollution maritime' de l'Architecture de sécurité maritime de l'océan Indien occidental.

Plus concrètement, la réunion avait pour but :

1. D'échanger sur les cadres existants pour la prévention, la préparation et la réponse aux incidents de pollution marine et réfléchir sur un mécanisme de coordination entre eux ;
2. D'examiner un projet de plan d'urgence régional (PCR) comme outil de mise en œuvre de la coopération régionale ;
3. L'application des accords MASE pour rendre opérationnelles et coordonner les procédures du PCR via le CRCO et le CRFIM ;
4. D'échanger sur la mise à jour des plans d'urgence nationaux et alignement de ces plans sur le PCR ;
5. D'échanger et agréer sur un plan de travail, incluant le renforcement des capacités et l'organisation des TTX et FTX.

## 3. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture officielle a débuté à 10H avec le discours d'accueil du SG M. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire Général de la COI sous la présence de hauts dignitaires dont le représentant de Mr. M. O.K Dabidin, Secrétaire des affaires intérieures du Bureau du

#MASE Programme

*A Strong partnership for a safe and secure Maritime Domain*

With the participation of



Supported by



## Steering Committee of the 2 Regional Agreements MASE



Premier Ministre de Maurice et président du Comité de pilotage des accords MASE, l'Ambassadeur de la Délégation de l'UE à Maurice, M. Vincent Degert. Elle a également vu la participation des représentants de l'OMI, de la Convention de Nairobi, EUNAVFOR, EUCAP-Somalie et les différents représentants de l'ensemble des pays de l'océan Indien occidentale.

Dans son discours d'accueil, le SG rappelle l'évènement qui s'est passé en août 2020, le Wakashio qui a causé une marée noire dans le sud-est de Maurice avec des impacts écologiques et socio-économiques conséquents. Il a affirmé l'importance pour les états de disposer des moyens de préventions et de coopérer pour mieux protéger nos espaces maritimes, nos territoires et nos populations. Il a terminé son allocution en remerciant les différentes parties prenantes pour les efforts fournis jusqu'ici dans la mise en œuvre d'une architecture de sécurité maritime.

L'Ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne à Maurice et aux Seychelles, S.E. M. Vincent Degert, a salué l'engagement et a montré l'intérêt de l'UE à accompagner le processus de lutte contre la pollution maritime. Il a rappelé que le nouveau projet sur la sécurité portuaire et la sûreté de la navigation permettrait aux pays à travers leurs ports d'avoir un meilleur contrôle de leurs zones maritimes. Il a exhorté la région à tirer les leçons du passé, se baser sur les initiatives prises et améliorer tout ce qui a été fait pour se parer à tout incident POLMAR. Il a fait ressortir que la coopération et la coordination doivent être régulières et non ponctuelles et que la région doit se préparer pour une assistance mutuelle. Il a également mis l'emphase sur la formation et les exercices qui doivent être réguliers pour répondre efficacement aux menaces. L'Ambassadeur a rappelé l'engagement de l'UE pour la sécurité maritime et sa volonté d'accompagnait davantage ce genre d'initiatives centré sur la coopération régionale

Dans le discours prononcé au nom du président du Comité de pilotage des accords MASE, le Secrétaire Permanent du Bureau du Premier Ministre de la République de Maurice, M. **Sonea**, a rappelé la décision de la dernière réunion du CoPIL qui vient d'être adoptée et qui a permis l'organisation de la réunion consultative élargie sur les étapes concrètes de l'opérationnalisation de la composante 'pollution maritime' dans le cadre des accords MASE. Il a surtout remercié la participation des autres pays de la région, l'OMI et la Convention de Nairobi dans ce processus important. Une étape importante selon lui pour partager leurs expériences et réfléchir ensemble sur les voies et moyens pour une franche collaboration et coopération pour la lutte contre les incidents maritimes dans notre région.

### #MASE Programme

*A Strong partnership for a safe and secure Maritime Domain*

With the participation of



Supported by





#### 4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion (**Annexe 2**) a été adopté

L'ordre du jour	Discussions	Conclusion / recommandation (s)
<p><b>1. Cadres existants pour la prévention, la préparation et la réponse aux incidents de pollution marine (Annexe 3)</b></p>	<p>Les échanges facilités par le consultant ont permis d'avoir une bonne analyse et compréhension de divers cadres existants pour la coopération régionale contre la pollution maritime et d'explorer l'efficacité et l'utilisation de la structure établie dans le cadre des deux accords MASE.</p> <p>La présentation du consultant (<i>Annexe 4</i>) sur les cadres existants déboucha sur plusieurs commentaires des participants et points à prendre en compte pour la suite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La nécessité de tirer les leçons des précédents projets/initiatives ou dispositifs existants tels ORSEC</li> <li>• La capacité des Etats et l'évaluation par l'outil RETOS</li> <li>• Le cas particulier de la Somalie</li> <li>• La nécessité de s'assurer que le plan régional est conforme aux</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Il a été convenu que la structure de gouvernance de MASE constitue un cadre régional adapté surtout pour l'efficacité coût/résultat.</li> <li>2. Il y a eu un consensus général, incluant l'OMI et la Convention de Nairobi pour continuer les travaux dans le cadre des Accords MASE, dont les textes le permettent.</li> <li>3. Il a été agréé d'utiliser le document déjà circulé et inviter davantage de commentaires pour le finaliser.</li> <li>4. Le SAMSA de l'Afrique du Sud reste disponible pour continuer certaines fonctions dans le cadre régional.</li> <li>5. L'UE, l'EUNAVFOR et EUCAP Somalia soutiennent l'initiative surtout que le mandat de cette dernière le permet maintenant.</li> </ol>

#MASE Programme

*A Strong partnership for a safe and secure Maritime Domain*

With the participation of



Supported by



## Steering Committee of the 2 Regional Agreements MASE



	<p>respectifs plans d'urgence nationaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pays n'ont pas les mêmes risques</li> <li>• L'implication impérative de la Convention de Nairobi</li> </ul>	<p>6. Il a donc été convenu que les deux centres MASE fonctionnent dans ce domaine conformément à leurs mandats ;</p> <p>7. Le développement de capacité a été identifié comme un prérequis</p>
<p><b>2. Plan d'urgence régional (Annexe 5)</b></p>	<p>La réunion a permis de faire une analyse du projet de plan d'urgence régional (PCR), préparé par le Consultant et qui a été circulé en marge de la réunion.</p>	<p>Les recommandations pour les actions ont été validées comme suit :</p> <p>8. La proposition de Plan d'urgence régional a été considérée comme base, néanmoins, doit être revue sur la base des Plans nationaux. Dans ce contexte, les Etats ont été invités à fournir les informations pertinentes et nécessaires pour finaliser les annexes du PCR</p> <p>9. Assurer la liaison avec le SEAIGNEP et d'autres sources pour obtenir des informations existantes sur la préparation et l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures au niveau national</p> <p>10. Animer une réunion pour traiter des commentaires ou des modifications proposées au PCR.</p> <p>11. Le CRFIM veillera à ce que la plateforme soit en mesure de communiquer en temps opportun et permettre le suivi et le contrôle des navires pour prévenir les risques</p>

### #MASE Programme

*A Strong partnership for a safe and secure Maritime Domain*

With the participation of



Supported by





		<p>12.La réunion a confirmé la nécessité de finaliser et d'approuver le PCR qui fournit l'outil opérationnel pour une coopération régionale efficace contre la pollution maritime.</p>
<p><b>3. Plans d'urgence nationaux</b></p>	<p>Les participants ont présenté la situation concernant les plans nationaux d'urgence PCN.</p> <p>Il a été noté que l'évaluation des PCN avec l'outil RETOS n'a pas encore été effectuée. Les experts et la COI ont invité le soutien des pays pour la réalisation de cette évaluation.</p> <p>Les PCN de la Somalie seraient bientôt disponibles, celui du Mozambique dans 2 mois car l'exercice a été retardé en raison de la crise sanitaire. Tandis que celui de Maurice d'ici décembre 2021.</p> <p>L'OMI a rappelé que le plan régional constituait la coordination des plans nationaux. Elle encourage les pays qui n'ont pas encore élaboré leurs plans nationaux de le faire.</p>	<p>13.L'objectif final était de garantir que les PCN respectent les bonnes pratiques internationales, soient facilement opérationnels et fournissent une base solide pour leur intégration dans les procédures de coopération des PCR. Dans ce contexte, la réunion a noté l'importance de l'outil d'évaluation de l'état de préparation aux déversements d'hydrocarbures (RETOS) qui intègre tous les critères d'évaluation pour la prévention et la préparation à la pollution marine.</p> <p>14.Il a été encouragé que les pays qui n'ont pas encore élaboré leurs plans nationaux à le faire. La réunion s'est félicitée de l'initiative d'utiliser RETOS et a demandé une assistance pour la mise à jour des plans d'urgence et pour disposer de ressources adéquates en termes d'équipement et de personnel qualifié. Il a été recommandé aux États de soutenir les experts dans cet exercice.</p> <p>15.La réunion s'était convenue que le PCN devraient inclure des systèmes d'intervention nationaux qui devraient identifier les éléments requis pour permettre l'intégration dans le cadre régional et</p>

#MASE Programme

*A Strong partnership for a safe and secure Maritime Domain*

With the participation of



Supported by



Steering Committee of the 2 Regional Agreements MASE



		<p>qui ne sont pas seulement « sur papier » mais peuvent devenir opérationnels.</p> <p>16. Le moyen le plus efficace d'opérationnalisation était un programme d'exercices régionaux coordonnés par un ou plusieurs centres régionaux.</p>
<p><b>4. Coordination et répartitions des tâches CRFIM/CRCO (Annexe 6)</b></p>	<p>L'expert ayant déjà examiné les accords MASE a confirmé que la gouvernance et la structure existantes des centres MASE permettait d'ajouter des tâches relatives à la coopération régionale en matière de lutte contre la pollution maritime.</p>	<p>17. La réunion a confirmé que le mécanisme pour une coopération régionale en cas de pollution maritime dans le cadre existant (MASE) est ouvert à la participation de tous les pays avoisinants des pays signataires des Accords MASE.</p> <p>18. Il a été convenu que le plan de travail, la répartition et la responsabilisation des tâches entre les centres impliqués dans la mise en œuvre du PCR devraient être discutés avec les Centres MASE.</p>
<p><b>5. Feuille de route (Annexe 7)</b></p>	<p>La présentation d'un Plan de travail lors de la réunion a confirmé la volonté des pays pour développer une capacité nationale et régionale intégrée pour les incidents de pollution en mer de niveau II et III.</p>	<p>19. La réunion a confirmé la nécessité de poursuivre le plan de travail proposé afin d'assurer le suivi d'une faisabilité financière pour l'ensemble de l'OIO et de développer une coopération régionale efficace grâce à la mise en œuvre du PCR, parallèlement à des activités nationales coordonnées et des procédures régionales pour faciliter l'accès à un soutien international en cas d'incidents de niveau III.</p>

#MASE Programme

*A Strong partnership for a safe and secure Maritime Domain*

With the participation of



Supported by



Steering Committee of the 2 Regional Agreements MASE



		<p>20. De manière générale, la réunion a convenu que le plan de travail comprend les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un renforcement de capacité</li> <li>• Refonte des différentes structures nationales afin de pouvoir répondre adéquatement à une situation d'urgence</li> <li>• Doter les pays des moyens et équipements pouvant répondre aux incidents de tier 1,2 avec le tier 3 au niveau régional voir international</li> <li>• Mise à jour de tous les plans nationaux</li> <li>• Mise à jour du plan régional</li> <li>• Organiser régulièrement des exercices au niveau national</li> <li>• Organiser au minimum deux fois par an un TTX et un exercice de grande nature</li> <li>• Prendre en compte les spécificités des pays qui n'ont pas les mêmes risques et tenir compte le flux des trafics des navires, d'un côté la région sud de l'OI et de l'autre l'OIO</li> <li>• Tenir compte de la richesse de la région en écosystème marin qui doit être protégé</li> </ul> <p>21. Ce plan de travail serait régulièrement revu et affiné et ferait l'objet d'échanges futurs.</p>
<p><b>6. Conclusion et recommandations générales</b></p>		<p>22. L'OMI a exprimé sa volonté de travailler avec la COI en partenariat avec la Convention de Nairobi pour accompagner les pays</p>

#MASE Programme

*A Strong partnership for a safe and secure Maritime Domain*

With the participation of



Supported by





## Steering Committee of the 2 Regional Agreements MASE



		<p>23. La convention de Nairobi a exprimé sa volonté d'appuyer la région et surtout faire en sorte que dans la durée la lutte soit effective</p> <p>24. EUNAVFOR, même si son mandat est focalisé sur la piraterie, les armes et la drogue, a exprimé sa volonté de contribuer à la lutte contre la pollution maritime à l'avenir</p> <p>25. Le secrétariat général de la COI a sollicité pour prendre contact avec la Tanzanie sur ces conclusions et son éventuelle participation pour la suite des travaux</p> <p>26. En conclusion il a été agréé de mettre en place un groupe de travail incluant les quatre pays hors MASE et les partenaires précités pour faire le suivi et la mise en œuvre du Plan de travail. Le secrétariat général de la COI continuerait à travailler avec les experts et coordonnerait avec les participants de la réunion.</p>
--	--	--

Pour accéder aux annexes et discours, veuillez cliquer sur le lien : [ICI](#)

### #MASE Programme

*A Strong partnership for a safe and secure Maritime Domain*

With the participation of



Supported by

